



ASSEMBLEE GENERALE 2005

Association N°16817

Conformément à l'article 8 des statuts et suite aux décisions du Conseil d'Administration du 29 septembre, une Assemblée Générale a été convoquée ce jour.

Les membres de l'*Association catholique des parents et élèves des collèges et lycées de Cergy et environs* ont été consultés. Il leur été demandé de se prononcer :

- 1) sur le compte de résultat 2004-2005,
- 2) sur le budget 2005-2006,
- 3) sur la modification du nombre des membres dans le Conseil d'Administration :
passage de 10 à 12 membres (dont 10 membres élus),
- 4) sur le remplacement des 10 membres élus du Conseil d'Administration.

Taux de participation :

Sur les 291 inscrits, on a dénombré 84 votants, soit un taux de participation de **28,6%**.

L'article 11 demande pour la validité de la délibération un minimum de 25% de membres votants. Ce quorum étant atteint, les délibérations sont déclarées valides.

Résultat des suffrages :

77 suffrages approuvent le compte de résultat, soit **91,7%**.

63 suffrages approuvent le budget, soit **75%**.

81 suffrages approuvent la modification du nombre de membres dans le C.A., soit **96,43%**.

83 suffrages élisent la liste présentée, soit **98,8%**.

L'article 11 précise que « les décisions soient prises à la majorité des voix des membres présents

ou représentés » et que « la voix du membre de droit doit figurer dans la majorité pour la validité des délibérations ». Ces deux conditions étant remplies, le bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire déclare :

- 1) que le compte de résultat 2004-2005 est adopté ;
- 2) que le budget 2005-2006 est adopté ;

- 3) que sont élus au Conseil d'Administration :

§ Mlle Hélène ARDIN,
§ Mme Rania DUPAS,
§ M. Yannick GUINGAN,
§ M. Hervé LAVERNHE,
§ Mlle Mélissa MARIE-JEANNE,
§ Mme Ghislaine MARIE-JEANNE,
§ Mlle Gwladys MARIE-ROSE,
§ Mme Nicole MONROSE,
§ Mme Anne-Marie REYNES,
§ Mme Chantal VADIMON.

Conformément à l'article 14, les mandats ont une durée de 3 ans. Toutefois, comme le conseil a été entièrement renouvelé, 3 sièges seront tirés au sort pour être soumis à élection lors de la prochaine Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale remercie vivement les membres sortants : M. Benoît BIZET, Mme Bozena BYDON, M. Jean-Yves CLAIRÉ, M. Jean-Paul DOMERGUE, Père Etienne GRIEU.

Selon l'article 22, le Conseil d'Administration doit procéder à l'élection du nouveau Bureau.

Père Stéphane Bentz
p/o Membre de droit

Mme Ghislaine MARIE-JEANNE
Secrétaire

Mme Rania DUPAS
Présidente